

PROBLEME DE LA NUTRITION E N T U N I S I E

ESQUISSE SUR UNE ENQUETE SOCIALE

L'arrêté du 12 juin 1948 a institué le Comité Tunisien d'Etudes et de Recherches sur l'Alimentation. Puis, un décret résidentiel en date du 16 juin 1949 créait un Conseil tunisien de la recherche scientifique.

Un des buts de ces créations était de répondre aux appels de la F.A.O. (Organisation Mondiale pour l'alimentation et l'agriculture). Les préoccupations de cet organisme sont, on le sait, de savoir comment les hommes, de par le monde, sont nourris, vêtus et logés; enfin, comment les nations, agissant séparément et de concert, peuvent améliorer la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.

En Tunisie, a donc été organisé, en premier lieu, le recensement agricole dont la réalisation, échelonnée sur deux ans, a été confiée au Service Tunisien des Statistiques, avec le concours d'un professeur de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis. A ce sujet, les lecteurs du Bulletin ont eu l'occasion de parcourir, dans les numéros 37 de février 1950 (page 28) et 39 d'Avril 1950 (page 24), l'analyse documentée de cette enquête et l'exposé des méthodes employées pour mener à bien cette étude délicate et jusqu'alors jamais effectuée dans la Régence.

Mais il convenait ensuite de reporter son attention sur les problèmes de l'alimentation et de la nutrition.

Par arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, en date du 18 Septembre 1950, il a été prescrit au Comité Tunisien d'Etudes et de Recherches sur l'Alimentation et la Nutrition de collaborer, sous le patronage du Conseil Tunisien de la recherche scientifique, aux travaux effectués dans le même objet par les organismes correspondants à Paris.

M. Jean Roche, Professeur au Collège de France, ex-professeur de Chimie biologique à la Faculté d'Aix-Marseille, Président de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, membre du C.N.R.S., a pris en charge la direction du Comité Scientifique de recherches sur l'alimentation et la nutrition en Tunisie.

Il a trouvé dans les sous-commissions les techniciens, les principaux chercheurs des différents instituts scientifiques tunisiens, ainsi que quelques administrateurs statistiques habilités à cet effet.

Ce Comité restreint s'est fixé, comme tâche initiale, l'ouverture et la poursuite d'une enquête sur l'alimentation de la population

de ce pays, avec le souci essentiel de mener à bien cette étude dans les différents groupes ethniques. Les groupes étudiés seront choisis aussi homogènes que possible. Par des sondages appropriés, on essaiera d'atteindre, par l'enquête, un quartier déterminé, un groupement ouvrier de caractéristique connue. L'enquête se fera par visite à domicile et on interpellera de préférence la ménagère de la famille.

Les enquêteuses, choisies parmi des assistantes sociales, et enquêtant sous le contrôle de médecins avertis des questions sociales et du mode de vie des groupes humains prospectés (médecins des bureaux d'hygiène, médecins d'assistance, etc...) auront à cœur de mettre en confiance les personnes visitées et d'obtenir les renseignements demandés de façon aussi précis que possible.

Pour ce faire, on procédera par questions nettes et simples. A cet effet, la « Food List Method », qui doit être employée en Tunisie, consiste à obtenir de la ménagère une liste estimative des quantités d'aliments utilisés dans les sept jours précédant la visite. Lorsque l'enquêteuse ne peut avoir ces quantités en poids, elle notera la dépense correspondante et on la convertira en poids en tenant compte des prix du marché voisin. Il lui sera demandé de noter ou de retenir pendant 7 nouveaux jours les quantités consommées et l'enquêteur passera une seconde fois chez la ménagère.

De ce fait, un questionnaire ayant été rempli, avec toutes précisions désirables, sur les indications de la ménagère interrogée, on aura ainsi un document de base qui, ajouté aux centaines d'autres, judicieusement répartis, permettra de passer à une deuxième phase de l'enquête dont voici le schéma :

Les bilans alimentaires ainsi établis, les calculs des rations seront faits par des techniciens qui détermineront :

- 1° la ration calorique,
- 2° la part des divers éléments (graisse, glucides et protides animaux et végétales) intervenant dans chacune des rations,
- 3° l'équilibre vitaminique approximatif,
- 4° l'équilibre minéral probable,
- 5° le prix de revient de la ration,
- 6° le prix de revient de la calorie moyenne.

Cette esquisse sur les sondages à effectuer sur l'alimentation des différents éléments de la population tunisienne, ainsi que sur l'enquête scientifique qui sera menée sur la base des renseignements recueillis ne peut donner qu'une idée sommaire de la vaste étude que se propose de réaliser le Comité Tunisien d'Etudes et de Recherches sur l'Alimentation et la Nutrition; il nous a paru cependant qu'il y avait intérêt à présenter à nos lecteurs ce court exposé.

Dr Maurice DAVID,
Administrateur de l' I. N. S. E. E.
Chef du Service Tunisien des Statistiques.